



«Nidau Volley»

Concept de protection pour les matchs de volleyball

Nidau Volley
Case Postale 68
2560 Nidau

info@nidauvolley.ch
www.nidauvolley.ch

Personne responsable du plan coronavirus

Prénom: Natascha

Nom: Blösch

E-mail: nat.bloesch@hotmail.com

Numéro de téléphone portable: 079 907 20 69

Les conditions-cadres en vue d'un retour à des matchs structurés et sûrs sont adaptées régulièrement à la situation, à la stratégie et aux instructions de la Confédération et se basent bien entendu sur les décisions cantonales qui s'appliquent à la tenue des manifestations, à condition de ne pas être changées par la Confédération.

Assister à un match de volleyball relève de la responsabilité des spectateurs et spectatrices. Swiss Volley et ses clubs affiliés déclinent toute responsabilité en cas d'infection au COVID-19 dans un stade ou aux alentours.

Date: 25.08.2020
Version: V4

Principes d'ordre général

Les directives générales de l'OFSP ou des cantons et des communes s'appliquent toujours.

Les concepts de protection des exploitants d'installations doivent être respectés.

On distingue clairement deux groupes de personnes: (1) celles qui ont le droit d'aller sur le terrain (y compris zone libre) et (2) celles qui doivent rester en dehors du terrain.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes, sauf pour les joueurs et joueuses, les coaches, les physiothérapeutes, les médecins et les arbitres/juges de ligne lorsqu'ils se trouvent sur le terrain.

1. Nombre de personnes

L'inscription sur la liste de présence est obligatoire. L'utilisation de l'app SwissCovid de l'OFSP est fortement recommandée. **Dans la salle « Burgerbeunden », le nombre maximal autorisé s'élève à 400 personnes.**

La distance de 1,5 m entre les visiteurs doit être maintenue dans la mesure du possible. Ce n'est qu'en portant un masque de protection que la distance peut être réduite. Les équipes doivent également maintenir cette distance pendant l'arrivée, le retour, l'entrée et la sortie de la salle, ainsi que dans le vestiaire, y compris les toilettes/douches. Le contact physique n'est autorisé que dans le cadre de la compétition (jeu) proprement dite.

2. Respect des règles d'hygiène de l'OFSP

Les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont **pas** le droit de participer aux tournois. Elles doivent consulter leur médecin de famille pour définir la marche à suivre et prennent contact avec la personne responsable du plan coronavirus.

Veuillez vous laver les mains avant de commencer le jeu et après & désinfecter régulièrement. Le matériel personnel tel que les gourdes, les serviettes, etc. ne peut être partagé. Les « Handshakes » ne sont pas autorisées.

Mise en œuvre des compétitions officielles des ligues régionales

Personnes revenant de l'étranger

Les mesures de la Confédération s'appliquent à toutes les personnes revenant de pays et/ou de régions avec quarantaine obligatoire ([site Internet de l'OFSP](#)).

Matchs tests / tournois de préparation

Matchs tests : Le club local est chargé de veiller à ce que les mesures de protection générales en vigueur soient appliquées pour la salle. **Tournois de préparation** : Les équipes participantes doivent être informées à l'avance des mesures en vigueur et du concept de protection.

Arrivées et départs

Club local / club d'accueil & arbitres

- L'arrivée doit se faire individuellement, avec les transports publics (port du masque obligatoire) ou les propres moyens de transport (nous recommandons le port du masque lorsqu'il y a plus d'une personne dans le véhicule).
- Une liste de présence doit être tenue pour tous les moyens de transport, si elle diffère de la feuille de match.

Vestiaires

- Accès uniquement pour les joueuses et joueurs et le personnel défini (ou arbitres)
- Le temps passé dans les vestiaires doit être réduit au minimum.
- Une seule équipe est autorisée dans le vestiaire / la douche - le mélange des équipes n'est pas autorisé

Toilettes / douches

- Un maximum de 2 personnes peut se trouver dans les toilettes
- Les douches doivent être décalées par équipe

Échauffement

Si possible en extérieur et par petits groupes. Si à l'intérieur: respecter les règles de distance. un espace différent doit être attribué à l'équipe locale, à l'équipe visiteuse ainsi qu'aux arbitres.

Salutations avant le match

Mise en place des équipes selon les instructions des régions de Swiss Volley
Salutations sans contact physique (les équipes et les arbitres ne se serrent pas la main).
Éviter les « Handshakes »

Terrains de jeu

L'entrée sur le terrain (y compris zone libre) fest interdite aux personnes non inscrites sur la feuille de match (à l'exception des ramasseurs/ramasseuses de balles, des quick-moppers et des compteurs/compteuses qui doivent être **inscrits sur une liste de présence**).

Salutations après le match

Mise en place des équipes selon les instructions des régions de Swiss Volley
Salutations sans contact physique (les équipes et les arbitres ne se serrent pas la main).
Les équipes peuvent rapidement saluer leurs supporters (sans contact physique).
Entretiens / discussions avec les joueuses ou joueurs de l'équipe adverse, les arbitres, les marqueurs/marqueuses, les RD et les DT en respectant la règle de distance de 1,50 m.

L'obligation de porter un masque s'applique (sauf Speaker)

Repas

- Toutes les personnes doivent s'inscrire sur la liste de présence dans la zone d'entrée
- Une distance de 1,5 m doit être respectée
- L'animateur/trice à la buvette doivent porter un masque et des gants
- La nourriture n'est pas autorisée dans les vestiaires